

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE NOUVEAU GUIDE PRATIQUE D'OBJECTIF FIBRE « ENJEUX ET OPPORTUNITÉS DU RACCORDEMENT ET CABLAGE AU RÉSEAU FTTH DES LOCAUX INDIVIDUELS NEUFS OU RÉNOVÉS » EST EN LIGNE !

La France compte au 31 décembre 2020 34,5 millions de locaux éligibles aux offres FttH au dernier trimestre 2022, soit plus de 4,8 millions de locaux éligibles supplémentaires en un an. Quant au nombre d'abonnements FttH, il s'établit à 18,1 millions, soit plus d'1 millions en un trimestre. Dans ce contexte, Objectif Fibre s'est mobilisé avec l'ensemble de ses partenaires pour recenser les bonnes pratiques concernant l'installation de la fibre optique dans les locaux individuels neufs, à usage privé ou professionnel. Ces règles ont été rassemblées dans un guide pratique, présenté aujourd'hui, le 23 mai 2023, lors d'un webinaire destiné à l'ensemble des professionnels du terrain.

[Un webinaire réunissant professionnels et experts issus de l'ensemble de la filière](#)

Objectif Fibre se félicite du succès de ce webinaire rassemblant plus 200 participants en ligne le mercredi 23 mai. Il est possible d'accéder au replay de cet événement via le lien suivant : <https://youtu.be/x60lfmPx50Y>

L'année 2022 a vu la mise en chantier de plus de 375000 locaux neufs dont près de 170000 locaux individuels qu'il est indispensable de raccorder aux infrastructures FttH et de doter d'un réseau de communication électroniques Très Haut Débit.

Opérateurs, architectes, promoteurs immobiliers, constructeurs, installateurs, cabinets conseil, bailleurs, fabricants d'équipements, organismes de formation, collectivités, pouvoirs publics, ... se sont connectés aujourd'hui pour aborder les spécificités liées au raccordement et au câblage de ces locaux individuels neufs.

« Avec ce nouveau Guide, Objectif Fibre complète sa bibliothèque de recueils des bonnes pratiques professionnelles. Rédigé de façon collaborative par l'ensemble des acteurs de la filière, ce Guide des Bonnes Pratiques Professionnelles 2023 met à la disposition de tous les acteurs un référentiel partagé de bonnes pratiques pour un déploiement pérenne et de qualité de la fibre dans les locaux individuels neufs comme en rénovation » comme l'a rappelé Marc LEBLANC, Président d'Objectif Fibre.

[Un guide Objectif Fibre au service d'une meilleure information des constructeurs et installateurs](#)

Ce Guide des Bonnes Pratiques Professionnelles 2023 présenté lors de ce webinaire répond à une forte attente des professionnels, et plus particulièrement des donneurs d'ordre et installateurs, d'accéder à une information fiable et complète, claire et bien calibrée pour réussir le raccordement et le câblage des locaux individuels, neufs. Ce guide permet d'apporter les connaissances nécessaires pour acquérir une méthodologie efficace dans le déploiement du FttH dans les locaux individuels neufs et permettre le respect des attentes de clients en termes de qualité et de délai.

[Des cas concrets représentatifs de la diversité des locaux individuels neufs](#)

Didactique et riche de nombreux schémas explicatifs, ce Guide 2023 adresse la grande variété de la typologie des locaux individuels neufs à travers l'analyse détaillée de plusieurs cas concrets représentatifs de la réalité opérationnelle : maisons individuelles, lotissements, zone artisanale ...

Accéder et télécharger le guide 2023



Objectif Fibre est une plateforme de travail qui vise à identifier et lever les freins opérationnels au déploiement massif de la fibre optique. Elle est composée de :

- la Fédération Française des Intégrateurs Electriciens (FFIE),
- la Fédération Française des Télécoms (FFTélécoms),
- la Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication (FIEEC), avec le soutien d'IGNES (Industriels des solutions électriques et numériques du bâtiment) et du SYCABEL
- la Fédération des entreprises partenaires des territoires connectés (INFRANUM),
- et le Syndicat des Entreprises de la transition énergétique et numérique (SERCE).

Contacts presse :

- Objectif Fibre : contact@objectif-fibre.fr
- FFIE : Clotilde LEPAPE -01 44 05 84 27 - c.lepape@ffie.fr
- FFTélécoms : Alice PROVOST - 01 47 27 72 76 – aprovost@fftelecoms.org
- FIEEC : Joëlle MONETTE – 01 45 05 70 57 - jmonette@fieec.fr
- InfraNum : Sylvie LE ROUX - 06 28 69 05 24 - sylvie.leroux@pressentiel.fr
- SERCE : Marielle MOURGUES – 01 47 20 69 45 - m.mourgues@serce.fr